

DIRECTEUR.TRICE DES AFFAIRES CULTURELLES

SYNTHESE DE L'OFFRE

Employeur :	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
Cadre d'emploi :	Attaché, Attaché de conservation du patrimoine, Conservateur, Bibliothécaire
Date de dépôt de l'offre :	10 Octobre 2024
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Temps Complet
Durée :	35h
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	Dès que possible
Date limite de candidature :	10 Novembre 2024
Service d'affectation :	Pôle Culturel

LIEU DE TRAVAIL

Département du lieu de travail :	Alpes-de-Haute-Provence
Lieu de travail :	04000 DIGNE LES BAINS

DETAILS DE L'OFFRE

Provence Alpes Agglomération place la culture au cœur de sa politique de qualité de vie, de rayonnement et d'attractivité de son territoire rural et montagnard. Elle mène une politique culturelle dynamique et ambitieuse en s'appuyant sur ses nombreux équipements d'intérêt communautaire : Médiathèques, Ecole d'Art, Théâtre labellisé Scène Nationale de Territoire, Ecole de musique et cinéma.

Elle accompagne également un conservatoire à rayonnement départemental et les projets d'associations culturelles locales.

Rattaché.e à la Directrice Générale des Services, en lien avec la Présidente et le Vice-Président en charge de la culture, membre du comité de direction, vous contribuez à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de la politique culturelle du territoire.

A l'aise sur le terrain, vous êtes en capacité de faire face aux enjeux et vous veillez également à entretenir les relations avec les acteurs quotidiens, au sein de la collectivité et de l'associatif.

Descriptif de l'emploi :

- ❖ Vous assurez le pilotage et la coordination des différents pôles culturels de la collectivité
- ❖ Vous développez des partenariats et des projets en lien avec les acteurs locaux de la culture
- ❖ Vous contribuez au développement et à la mise en œuvre du projet culturel de la collectivité en définissant les objectifs prioritaires et les indicateurs
- ❖ Vous participez à des projets transversaux ayant une dimension culturelle, par exemple en lien avec le tourisme ou l'environnement
- ❖ Vous mettez en place un dialogue de gestion des activités culturelles déléguées
- ❖ Vous serez également associé.e au groupe de travail pour la Restructuration du Musée Promenade / UNESCO Géoparc de Haute-Provence.
- ❖ Vous managez les équipes placées sous votre autorité en favorisant leur mobilisation, en donnant du sens et en veillant à les engager dans la dynamique du projet culturel
- ❖ Vous élaborez, gérez et suivez le budget et recherchez des financements

Profil demandé :

- ❖ Agent.e de catégorie A filière administrative ou culturelle (à défaut contractuel.le avec contrat de 3 ans renouvelable une fois)
- ❖ De formation supérieure spécialisée en politique culturelle, vous justifiez idéalement d'une expérience territoriale dans ce domaine ou en poste de direction d'établissement
- ❖ Vous démontrez un appétit pour l'innovation et le développement de la culture dans les territoires ruraux et montagnards. Vous êtes en capacité de fédérer et d'animer vos équipes et un réseau d'acteurs.

Savoirs :

- ❖ Sens du management, qualité d'écoute et de dialogue
- ❖ Aptitude à l'animation de groupes et de réunions
- ❖ Gestion des priorités
- ❖ Bonne connaissance des principes de fonctionnement des administrations, du milieu artistique, du cadre réglementaire des politiques culturelles
- ❖ Connaissance de l'animation socioculturelle et des problématiques sociales
- ❖ Connaissance de l'environnement partenarial

Conditions de travail :

- ❖ Poste basé à Digne-les-Bains, déplacements fréquents au sein du territoire de Provence Alpes Agglomération
- ❖ Horaires irréguliers en fonction des événements et manifestations
- ❖ Télétravail

Rémunération :

- ❖ Cadre d'emploi : Catégorie A
- ❖ Rémunération statutaire + Régime indemnitaire lié à la fonction (RIFSEEP)
- ❖ Titres-restaurant (valeur faciale de 8€ - participation employeur 60%)
- ❖ Participation à la protection sociale de complémentaire

Contact et informations complémentaires : Service des Ressources humaines _ recrutement@provencealpesagglo.fr

Téléphone : 04 92 32 42 10

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.